



INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA MUNICIPALITE

SEPTEMBRE 2021

OBJETS	COMMUNICATIONS
Séance du 6 septembre 2021	
Police	La Municipalité a délivré l'autorisation de manifestation et le permis temporaire de vente d'alcool pour les soirées burgers de la Jeunesse, les 22 et 23 octobre 2021
Grande-salle	La Municipalité a décidé de condamner l'accès au toit du couvert, pour des raisons de sécurité.
Maison communale	La Municipalité a créé un groupement d'auto-consommateurs d'électricité avec ses locataires pour l'utilisation de l'énergie qui sera fournie par les panneaux solaires prochainement posés.
Domaines communaux	La Municipalité a décidé de l'acquisition d'une machine polyvalente MonoAxe pour l'entretien des domaines communaux et forêts, en remplacement de la très ancienne motofaucheuse. Le montant sera porté au budget 2022.
Eau	La Municipalité a décidé d'une modification de la procédure pour le relevé annuel des compteurs d'eau. Dès cette fin d'année, 1/5 des compteurs seront relevés par l'employé communal, alors que le reste des abonnés recevront un coupon-réponse à renvoyer au boursier. Ainsi un contrôle visuel sur les compteurs sera effectué tous les 5 ans.
Forêts	La Municipalité a attribué les 4 coupes de bois de la saison 2021-2022.
Forêts	La Municipalité a attribué des soins culturaux à la Tuayre et une coupe de réalisation.
Constructions Parcelle n° 285 zone agricole	La Municipalité a délivré le permis de construire pour mise en conformité suite à la mise à l'enquête publique.

Séance du 13 septembre 2021

Routes	La Municipalité a décidé de distribuer une « gamache lumineuse » à chaque ménage, pour la sécurité des piétons en bordures de routes.
Forêts - arbres	La Municipalité a été informée de l'abattage d'un arbre qui n'est pas répertorié dans le règlement communal des arbres protégés.
Constructions Parcelle n° 358 zone agricole	La Municipalité a délivré le permis d'utiliser pour la mare à canards et le cabanon.
Constructions Parcelle n° 184 zone village	La Municipalité a délivré le permis de construire pour la mise en conformité de la piscine.
Constructions Parcelle n° 421 zone hameau	La Municipalité a déposé à l'enquête publique un projet de transformations du bâtiment.
Administration	La Municipalité a décidé d'organiser la journée des aînés du 13 novembre 2021.

Séance du 27 septembre 2021

Eau	La Municipalité a pris acte de la nomination d'un nouveau garde-pêche pour la circonscription 8 (Lausanne – Jorat-Mézières / Léman) M. Louis Deslarzes, tél. 079 518 09 35 – louis.deslarzel@vd.ch.
EU-EC	La Municipalité a été informée d'un affaissement d'un collecteur d'eau claire sur le chemin communal DP 1056, secteur Champ du Fau - Le Merlay. Des travaux de réparation doivent être entrepris par la commune.
Maison communale	La Municipalité a adjugé les travaux de révision de la citerne à mazout. Elle a également décidé qu'elle sera dorénavant alimentée par du carburant ECO.
Maison communale	La Municipalité a adjugé le remplacement du plan de cuisson de la cuisine de l'appartement n° 7, entrée A 2 ^{ème} étage.

